DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Best Business Models SRI RC

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Best Business Models SRI RC**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR0013079761**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com

Date de production du document d'informations clés : 10 septembre 2026
Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (SICAV). L'action RC capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

L'objectif de gestion de la SICAV est la recherche d'une performance, à moyen et long terme des actifs, en cherchant à surperformer l'indice Euro Stoxx sur une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, au travers d'un portefeuille constitué de façon active et discrétionnaire, intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres en portefeuille. La performance de la SICAV est comparée a posteriori à l'indicateur de référence Euro Stoxx, calculé dividendes réinvestis. La référence à cet indice ne constitue pas un objectif ou une limitation dans la gestion et la composition du portefeuille, et le Fonds ne restreint pas son univers aux composants de l'indice.
L'OPCVM éligible au PEA est en permanence investi à hauteur de 75% minimum en titres éligibles au PEA.
La méthode de gestion du portefeuille consiste à sélectionner des valeurs en fonction de leur potentiel par rapport à leur domaine d'activité et à leur valeur intrinsèque (stock picking). Le gérant s'appuie sur une étude quantitative fondée sur des ratios financiers d'identification des valeurs en phase de croissance, de transition, et en retournement.
La prise en compte des critères ESG au sein du fonds a pour objectif de conjuguer la performance financière et la volonté d'influencer, dans la mesure du possible, positivement les émetteurs en termes de performances ESG.
La démarche extra-financière mise en oeuvre s'inscrit dans le cadre de la politique ESG et de la politique d'exclusion mises en place par la société de gestion, disponibles sur son site internet.
Elle s'appuie sur l'intégration de critères extra-financiers dès la définition de l'univers d'investissement.
L'univers d'investissement du fonds est constitué des sociétés de pays de la zone Euro dont la capitalisation est supérieure à 1.5 Milliard d'Euros et dont la liquidité quotidienne est supérieure à 3 Millions d'Euros (volumes moyens de transactions toutes places observés sur les 3 derniers mois).
10% du portefeuille du fonds pourront être investis en dehors de l'univers d'investissement du fonds.
L'approche de prise en compte de critères extra-financiers est une approche en « sélectivité », qui s'appuie sur la méthodologie propriétaire d'analyse extra-financière en 4 étapes développée par Montpensier Arbevel, et s'inscrit dans un objectif d'atténuation des risques en matière de durabilité, sans pour autant pouvoir garantir que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés.
La méthodologie propriétaire d'analyse extra-financière mise en oeuvre s'appuie sur une double approche :
- Une analyse de la gouvernance des entreprises via la méthode propriétaire « MGF - Montpensier Governance Flag », qui met l'accent sur les bonnes pratiques de gouvernance des entreprises, et
- Une analyse de la contribution des entreprises aux transitions environnementale et solidaire selon la méthode propriétaire « Montpensier Impact Assessment (MIA) » qui s'appuie sur les 17 ODD de l'ONU.
Pour rappel, les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'ONU sont un appel universel à l'action pour éliminer la pauvreté, protéger la planète et améliorer le quotidien de toutes les personnes partout dans le monde, tout en leur ouvrant des perspectives d'avenir. Au nombre de 17, les objectifs de développement durable ont été adoptés en 2015 par l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies.
Au minimum 90% des valeurs en portefeuille sont analysées selon une double approche ESG et fondamentale.
L'approche d'analyse extra-financière mise en oeuvre peut impliquer certaines limites méthodologiques détaillées dans le prospectus.

L'OPCVM éligible au PEA est en permanence investi à hauteur de 75% minimum en titres éligibles au PEA. Il est exposé :
- à hauteur minimum de 60% en actions des pays de la Zone Euro et ce jusqu'à 100%, via l'utilisation d'instruments financiers à terme. L'exposition se fait au travers d'actions de toutes tailles, tous secteurs, sans allocation géographique à l'intérieur de l'Europe. Le Fonds pourra toutefois être exposé sur les pays émergents à hauteur de 10% de son actif net et pourra être exposé sur les petites capitalisations (ie dont la capitalisation boursière est inférieure à 2 Milliards d'Euros) entre 0% et 100% de son actif.
- à hauteur de maximum 40% en produits de taux, dont 20% de son actif en obligations, sans critère de notation imposé au gérant, sans toutefois investir en titres de catégorie jugée spéculative ("high yield") par la société de gestion, 10% en titres de créances négociables français ou étrangers, 10% en produits monétaires. La répartition dette privée/dette publique, ainsi que la sensibilité des titres sont à la discrétion du gérant.
Le risque de change est couvert en tout ou partie par des opérations de change à terme négociées de gré à gré ou par l'utilisation d'instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés des pays membres de l'OCDE et ne pourra excéder 10% de l'actif.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Best Business Models SRI RC

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : Caceis Bank
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.
La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.
L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :
L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 4, moyennement élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :
- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi
Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	5 011 €	4 281 €
	Rendement annuel moyen	-49.9%	-15.6%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 844 €	8 466 €
	Rendement annuel moyen	-21.6%	-3.3%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 136 €	12 555 €
	Rendement annuel moyen	1.4%	4.7%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	13 580 €	15 764 €
	Rendement annuel moyen	35.8%	9.5%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 03/2015 à 03/2020
* Le scénario modéré est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 12/2014 à 12/2019
* Le scénario favorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 03/2020 à 03/2025

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Best Business Models SRI RC

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	607 €	1 857 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	0.0607	3.71% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 8.37% avant déduction des coûts et de 4.66% après cette déduction.
Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 3.00 % du montant investi / 300.00 EUR ; à la sortie : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	3.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	1.0% du montant que vous souhaitez désinvestir. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	1.56% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	151 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.60% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	59 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de la valorisation du Fonds (cf « Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement » du prospectus).
Un mécanisme de plafonnement de rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, vous reporter à la rubrique « Plafonnement des rachats "Gates" » du prospectus et à l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Délai de règlement / livraison : Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande, sauf circonstances exceptionnelles.

Le Fonds poursuit un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.